



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E165471

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2024

ÉDITÉ LE 02/03/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/07/2016

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 822 154 241 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 143473125

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 143473125

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MOUSSEFF CHRISTIAN

1921 ROUTE DE SAINT GEOIRE  
38620 MASSIEU

Téléphone : 06 76 26 03 59

Portable : 06 76 26 03 59

Fax :

Site Internet :

E-mail : cmp.platrerie@gmail.com

Responsabilité légale :

MOUSSEFF CHRISTIAN ARTISAN

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité           | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------|----------------------|
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE | 02/12/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas                                            | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.